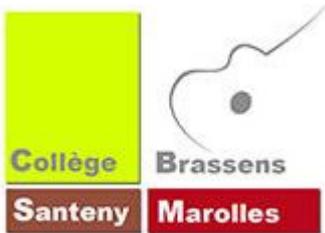


SECTION SPORTIVE JUDO MIXTE

COLLEGE GEORGES BRASSENS
SANTENY-MAROLLES
ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022



Judo club Marolles



Intégrer la section sportive judo du collège Georges Brassens de Santeny-Marolles

En septembre 2021, si un élève, garçon ou fille entrant en 6ème, 5ème, et 4ème souhaite concilier judo et études, c'est possible. Le collège de Georges Brassens de Santeny-Marolles en partenariat avec le comité départemental de judo du Val de Marne et le Judo-Club de Marolles, vous propose d'intégrer l'unique section sportive du Val de Marne pour allier études et judo. L'élève recevra le même enseignement que les autres avec un emploi du temps qui lui permettra de s'entraîner deux fois par semaine. Il pourra donc se perfectionner tout en conciliant une scolarité normale. Les entraînements auront lieu au Dojo de Marolles sur les horaires scolaires. Le collège s'engage donc à offrir un emploi du temps adapté tout en assurant le suivi scolaire pour que l'élève réussisse dans son parcours. L'élève s'engage pour la totalité du cursus collège.

L'OBJECTIF DE LA SECTION :

Favoriser la réussite scolaire tout en développant l'épanouissement personnel, la responsabilisation de l'élève, ainsi que le respect des règles. Mais aussi, amener chaque élève à son meilleur niveau scolaire et de performances sportives.

FONCTIONNEMENT DE LA SECTION :

1) Aménagement scolaire et scolarité :

Les élèves inscrits en section sportive judo suivent les cours normalement au sein du collège. Ils bénéficient d'un emploi du temps aménagé leur permettant de pratiquer le judo deux fois par semaine sur les horaires scolaires. Les élèves s'entraîneront le mardi et le jeudi de 15H à 17H.

2) Public concerné :

Les élèves entrant en section sportive devront avoir déjà pratiqué en club ou en milieu scolaire. Les élèves resteront licenciés dans leur club d'origine. Une licence au club de Marolles pourra être prise ainsi que la licence UNSS afin de participer aux championnats scolaires.

3) Lieux d'entraînement :

Les cours de judo auront lieu au Dojo de Marolles en Brie. Les élèves se rendront au Dojo au départ du collège avec l'enseignante.

Une fois par mois, un entraînement en commun sera organisé avec le judo club de Marolles.

4) Suivi scolaire :

Un bilan scolaire sera effectué régulièrement avec le professeur en charge de la section. Un soutien scolaire pourra être proposé à l'enfant en fonction des besoins des élèves.

5) UNSS :

Les élèves de la section sportive pourront participer aux entraînements de l'AS du collège (le midi ou le mercredi) dans le cadre de l'UNSS (Union Sport Scolaire). Ils participeront aux compétitions scolaires. Les élèves seront formés à l'arbitrage et pourront passer le niveau district, départemental ou académique.

6) Un encadrement qualifié et spécialisé :

La section sportive est sous la responsabilité du chef d'Établissement Mr REYDY. La coordination de la section ainsi que les entraînements seront dirigés par Mme ORSET, professeur d'EPS au collège et professeur de judo diplômé d'état.

7) Les partenaires :

La section judo est en partenariat avec le comité départemental du Val de Marne de Judo et le Judo Club de Marolles en Brie.

Dossier de candidature

Le dossier est à renvoyer à l'adresse suivante :

Collège Georges Brassens
Section sportive
2 impasse Georges Brassens
94440 SANTENY

Tél. : +33 (0)1 43 86 10 11

Dossier à rendre avant le 4 mai 2021

- la fiche de renseignement
- le document acte de candidature
- les photocopies des deux derniers bulletins
- une photo d'identité
- une dérogation pour les élèves hors secteur (la demande de dérogation doit être envoyée pour le 14 mai au rectorat pour être étudié en commission le 26 mai 2021).

Les candidats seront convoqués pour un entretien le 07 avril. (Il n'y aura pas de test judo à cause des mesures gouvernementales en période de pandémie).

Les critères retenus pour l'entrée à la section sportive sont les suivants : le vécu sportif de l'enfant, sa motivation.

NB : Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter la responsable de la section par courriel : orset.florence@orange.fr

Inscription section sportive judo

Année scolaire 2021/2022

Nom de l'élève : Prénom :

Sexe : M F

Date de naissance :

Téléphone des parents ou du responsable légal : Père

Mère

Courriel des parents : Père

Mère

Adresse :

Code postal : Ville :

Établissement scolaire actuel

Classe actuelle :

Classe demandée : 6ème 5ème 4ème

Régime : Demi-pensionnaire Externe

L'enfant, a-t-il déjà pratiqué le judo ? OUI NON

En fait-il en club? OUI NON

Si oui dans quel club ?

En a-t-il déjà fait auparavant en club ? OUI NON

A-t-il pratiqué le judo dans le cadre scolaire ? OUI NON

A-t-il pratiqué à l'école primaire ? OUI NON

A-t-il pratiqué le judo pendant les cours d'EPS ? OUI NON

A-t-il pratiqué dans le cadre de l'AS (association sportive du collège) ? OUI NON

A-t-il déjà fait des compétitions ? OUI NON

Si oui, à quel niveau ?

Quels résultats ?

ACTE DE CANDIDATURE

Je soussigné (responsable légal du candidat)

autorise mon fils/ma fille (Nom et Prénom)

à se porter candidat(e) à la section sportive.

Date et signature du (des) responsables